

Zeitschrift: Femmes suisses et le Mouvement féministe : organe officiel des informations de l'Alliance de Sociétés Féminines Suisses

Herausgeber: Alliance de Sociétés Féminines Suisses

Band: 84 (1996)

Heft: 8

Artikel: Le dossier de qualification, clé de voûte de la formation professionnelle par système modulaire

Autor: Perret, Sylvie

DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-281041>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 30.11.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

LE DOSSIER DE QUALIFICATION, CLE DE VOÛTE DE LA FORMATION PROFESSIONNELLE PAR SYSTEME MODULAIRE

Sylvie Perret, coordinatrice romande pour l'application du dossier de qualification, répond aux questions de Jacqueline Berenstein-Wavre

FS Licenciée en Sciences sociales. Vous avez commencé votre carrière dans l'aide au Tiers Monde, engagée par le DFAE. Après votre mariage et la naissance de vos deux enfants, vous avez senti le besoin d'avoir une activité en dehors du foyer, vous avez été élue municipale de la commune de Lutry, exécutif partagé avec quatre personnes. Vous êtes également juge assesseur, fonction à temps partiel, où vous avez l'occasion de voir des cas de femmes mal informées de leurs droits, dans des situations souvent désastreuses. Mais ce qui vous a fait connaître en Suisse romande, c'est *Clé pour le travail* que vous avez dirigé pendant plusieurs années. Son objectif était de redonner confiance aux femmes et aux hommes qui désiraient retravailler après une interruption due aux activités familiales ou au chômage. Vous êtes donc particulièrement qualifiée pour expliquer en quoi consiste concrètement ce Dossier de qualification.

S.P. En effet il s'agit d'une initiative de l'Alliance de sociétés féminines suisse (ASF), plus particulièrement d'Anita Calonder Gerster, qui, à Zurich (Zumikon), a un bureau d'orientation professionnelle et de conseil d'entreprise, et de Res Marty, directeur de la Société suisse pour la recherche appliquée en matière de formation professionnelle (SRFP).

C'est une méthode pédagogique, un instrument de développement personnel et de perfectionnement professionnel, qui réunit les éléments de base nécessaires à chacun-e pour ses choix de formation ou de profession.



"J'enseigne aux pédagogues et psychologues comment redonner confiance aux jeunes et aux adultes pour qu'ils puissent retrouver une activité professionnelle."

C'est aussi un classeur personnel que certains appellent portfolio, que chacun-e constitue avec l'aide d'une personne qualifiée lors de séminaire ou de travail en groupe, et qui, par la suite, se complète librement selon les besoins. Il permet de prendre conscience de ses atouts et de ses lacunes et de développer ses acquis professionnels et extraprofessionnels. Ce dossier de qualification s'adresse à tous, hommes, femmes, apprentis, personnes en emploi ou sans emploi.

FS Pouvez-vous donner un exemple qui concerne plus particulièrement une femme au foyer ?

S.P. Françoise C. s'est mariée à 20 ans, sans avoir terminé un diplôme de secrétariat. Elle a 30 ans, ses enfants ont 8 et 6 ans, son mari est fonctionnaire, elle cherche à retravailler. Le marché du travail lui fait peur, elle n'a pas confiance en elle. En appliquant pour elle-même la méthode du dossier de qualification, lors de séminaires animés par des personnes qualifiées, elle a pu prendre conscience que la vie de famille qu'elle a menée, ainsi qu'une petite activité bénévole dans la paroisse, qu'elle a exercée pendant quelques années, ont développé en elle des qualifications telles que le sens des responsabilités, la capacité de travailler en équipe, l'empathie, l'art de la négociation, ou encore la capacité d'exécuter avec soins un travail qu'elle déteste,

FS Des qualifications reconnues par le département de l'Instruction publique de la ville de Berne lors d'engagements de mères de famille ayant arrêté d'exercer une activité professionnelle pour se consacrer à leur famille.

S.P. Lors de l'établissement de son dossier de qualification donc, Françoise C. établira aussi la liste de ses acquis au travers de ses nombreuses activités. Elle apprendra à nommer ce qu'elle sait faire, par exemple la rédaction, la comptabilité, les langues... Il se peut qu'elle découvre qu'elle peut développer son goût pour la comptabilité ou pour la cuisine jusqu'à en faire un métier. Bref, Françoise sera motivée soit à entreprendre une formation, soit à se perfectionner dans un domaine qui est devenu le sien, parce qu'elle s'y plaît.

FS Quand on sait qu'aujourd'hui chacune de nous occupera dans sa vie deux, voir trois emplois différents, que le métier appris à 16 ou à 20 ans ne sera plus exercé à 40 ans, la méthode du dossier de qualification paraît indispensable pour tous.

S.P. Oui, c'est la raison pour laquelle cette méthode, déjà en vigueur en Amérique du Nord, se développe dans beaucoup de pays européens et rencontre un grand intérêt dans les milieux de l'industrie et de la formation professionnelle. Elle a déjà été utilisée dans quelques écoles de commerce en Suisse alémanique et en Suisse romande lors d'une expérience pilote. Il s'agit maintenant de former des personnes aptes à l'enseigner.

FS Quelle est la position de l'OFIAMT à cet égard ?

S.P. L'OFIAMT subventionne des projets pilotes appliquant le système de formation modulaire (ou par unités capitalisables). Dans ce contexte, l'OFIAMT reconnaît l'utilité et l'adéquation d'un Dossier de qualification qui permet la validation des acquis. D'autre part le dossier de qualification est soutenu par la conférence des directeurs des services cantonaux de la formation professionnelle, l'Union syndicale suisse (USS), la Société suisse des employés de commerce (SSEC), l'Association suisse pour l'orientation scolaire et professionnelle (ASOSP), et tout dernièrement, par l'Union centrale des associations patronales (UCAP).

D'ailleurs, Madame Anita Calonder a fait breveter cette méthode sur le plan suisse. Le Dossier suisse de qualification et le programme suisse pour le parcours professionnel ont un sigle spécial.



Logo breveté sur le plan suisse de la méthode dite «Dossier de qualification», programme suisse de qualification pour le parcours professionnel, portfolio individuel pour la formation continue et le perfectionnement professionnel.



LA FORMATION SELON UN SYSTÈME MODULAIRE

Cette méthode pédagogique, appelée aussi système à unités capitalisables, a été officiellement introduite dans la formation professionnelle grâce à une motion de la conseillère nationale Judith Stamm en 1993.

Le module est une unité d'apprentissage définie et fermée. Il comprend de 40 à 80 heures d'études théoriques et pratiques dont une grande partie peut être accomplie à la maison. Lorsque le module a été appris et compris, il se termine par un contrôle des acquis – examen, travail pratique ou rapport – suivi d'une attestation, selon laquelle le module est acquis par l'apprentie et peut se capitaliser ou s'additionner à d'autres. Pour obtenir un CFC, il faut accumuler un certain nombre d'attestations correspondant aux modules obligatoires, culture générale et branches spéciales **niveau 1**, et aux modules choisis, **niveau 2**, ainsi qu'aux options également choisies.

L'apprentie-adulte-femme-au-foyer peut obtenir, dès le début de son apprentissage, des acquis qui lui seront accrédités si elle peut justifier de la, ou des formations antérieures qu'elle aura suivies.

Ce système pédagogique est un instrument spécialement approprié pour les femmes au foyer. Il permet l'enseignement à distance, moyennant des rencontres régulières et des contrôles d'acquisitions de connaissances. Il est individuel et peut s'allonger sur plu-



Maman, pourquoi tu ne ferais pas cet apprentissage ? Ça m'aiderait pour mes devoirs.

sieurs années selon les circonstances. Le dossier de qualification qui suit la femme-au-foyer durant toute sa formation, lui permet de changer de cap selon les besoins et les possibilités qui se présentent.

Une chance à saisir.